

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC



Août 2004

Une crise agricole généralisée

Au Québec, comme partout dans le monde, l'agriculture est en crise, et conséquemment, l'alimentation et la ruralité.

Dans les pays développés aussi bien que dans les pays en voie de développement, ont assisté à la baisse des prix des aliments, la chute des revenus des agriculteurs, l'élimination des fermes, l'avènement d'une alimentation de type industriel, une dégradation rapide des sols et de l'environnement rural, le dépeuplement des campagnes.

Le rôle social de l'agriculteur

En devenant une activité strictement économique et commerciale, qui obéit aux seules lois du marché, l'agriculture s'éloigne de plus en plus de ses fonctions sociales, à savoir sa fonction alimentaire, sa fonction écologique et sa fonction territoriale.

La souveraineté alimentaire

L'agriculture locale et la souveraineté alimentaire reculent devant le dumping des produits alimentaires étrangers à bas prix, au profit des objectifs d'exportation.

Qu'est ce que *la souveraineté alimentaire* :

- a) le droit aux agriculteurs de choisir leurs outils de production.
- b) le droit aux consommateurs de savoir ce qu'il y a dans leur assiette et comment il a été fait.
- c) le droit aux peuples et communautés de gérer leur agriculture sans être obligé de se soumettre à des exigences extérieures, comme les règles de l'OMC).

Le revenu des agriculteurs

Les revenus des agriculteurs ne cessent de décroître alors que l'endettement et les coûts de production ne cessent de croître, malgré l'augmentation de la taille des fermes et malgré les mesures de soutien mis en place (subventions, assurances, gestion de l'offre, etc.)

La rentabilité des fermes

La rentabilité de l'agriculture est de plus en plus douteuse, si on tient compte des coûts de production, des coûts énergétiques et des coûts sociaux énormes qu'elle entraîne. Malgré les économies d'échelle rendues possible par la concentration, malgré l'utilisation plus judicieuse des produits chimiques, malgré les mesures de soutien public, un grand nombre de fermes, doivent leur survie à l'assurance-stabilisation et aux subventions.

La cohabitation sociale

Les pratiques de culture et d'élevage intensif, ont plongé malgré eux les agriculteurs au centre d'un conflit social qui ne cesse de s'aggraver dans lequel ils sont accusés d'être les responsables des catastrophes alimentaires

récentes et de la dégradation de l'environnement (vache folle, fièvre aphteuse, pollution génétique des OGM, industrie porcine, Walkerton, etc.

Les consommateurs

Bien qu'ils recherchent en général les aliments bon marché et à belle apparence, les consommateurs sont de plus en plus méfiants face aux aliments, à l'utilisation de produits chimiques et transgéniques dans leur production, transformation et conservation. Le panier d'épicerie le plus économique n'est plus nécessairement vu comme le plus sécuritaire.

L'occupation du territoire

Un nombre croissant d'agriculteurs forcés d'abandonner la campagne, ou de jeunes incapables de prendre la relève des fermes familiales, ou d'autres citoyens empêchés de s'installer en agriculture, sont condamnés à grossir les rangs des villes, laissant derrière eux des régions de plus en plus désorganisées et un territoire de plus en plus désertifié.

Le syndicalisme agricole

Le syndicalisme agricole nécessitent d'être revu pour assurer aux agriculteurs une représentation qui les rejoins dans leurs convictions profondes. Dans toutes démocraties la pluralité semblent avoir été la gardienne d'une saine équilibre et avoir permis la remise en question des pratiques des gens en place.

Les politiques agricoles

Les politiques agricoles traditionnelles semblent incapables de freiner l'impact du libre échange sur la survie des agriculteurs et de notre agriculture locale, régionale et nationale.

Pour toutes ces raisons, nous croyons nécessaire de convoquer des États généraux de l'agriculture et invitons tous les groupes de citoyens et d'intervenants qui se sentent concernés à appuyer cette demande, **en y ajoutant leurs propres considérants.**

Proposition pour la convocation d'États généraux de l'agriculture au Québec.

Considérant l'ampleur de la crise agricole qui se propage au

Québec dans tous les secteurs de production et dans toutes les régions du Québec

Les producteurs de lait

-Considérant qu'en 1981 il y avait 20 000 fermes laitières et que plus de 11 400 de ces fermes ont disparu à ce jour. (Statistique Canada)

-Considérant qu'en juillet 2003 les producteurs recevaient environ 0,61\$ par litre de lait vendu et qu'ainsi seulement 26% des producteurs couvraient leurs coûts de production.

-Considérant que la relève dans le secteur laitier est quasi inexistante et que les règles actuelles ne la favorisent pas (prix des quotas, prix des terres, prix des fermes, coût environnementaux, etc.)

-Considérant la demande de plus en plus grande pour les productions du terroir, biologique, artisanale, qui ne peuvent éclore avec les règles actuelles de mise en marché du lait et ainsi ne peuvent répondre à une demande des citoyens et agriculteurs québécois.

Les producteurs de boeuf

-Considérant que nous cherchons toujours ceux à qui ont profité les prix de la viande bovine pendant la crise de la vache folle.

-Considérant qu'une seule vache folle a fait s'écrouler le marché bovin intérieur et extérieur du pays tout entier, coûtant à ce jour plus de 1 milliard et demi.

-Considérant que dans ce secteur comme dans le reste de l'agriculture c'est le petit producteur qui écope le plus et que plusieurs ont déjà vendu leur ferme.

-Considérant que les producteurs bovins sont les victimes d'une mondialisation qui ne fait pas de cas des agricultures nationales.

Les producteurs de porcs

-Considérant que les producteurs de porcs vendent leurs porcs actuellement en dessous du coût de production.

-Considérant que l'ensemble des problèmes reliés à la production porcine, tels que décrits par le Rapport du BAPE (coût, cohabitation, environnement, plan conjoint, etc.) semblent découler des orientations adoptées lors du

sommet des décideurs à St-Hyacinthe en 1998.

-Considérant que des intégrateurs sont de plus en plus présents dans la production porcine et qu'ils ont des impacts importants sur les producteurs et qu'il faut y réfléchir.

Les producteurs biologiques

-Considérant que la communauté Européenne, les Etats-Unis ainsi que plusieurs autres pays subventionnent directement la production et la transition biologiques, les producteurs biologiques québécois, ne recevant aucun subside, se trouvent désavantagés sur les marchés locaux et mondiaux

-Considérant que l'Europe ainsi que plus de 15 états américains paient en partie ou en totalité la certification biologique.

-Considérant les préjudices financiers causés aux producteurs biologiques par l'utilisation des OGM par d'autres producteurs.

-Considérant que les outils actuels de mise en marché, de financement, d'assurance, ne sont pas adaptés à ce type de production, négligent et désavantagent les producteurs biologiques.

-Considérant que la demande pour des produits biologiques est de plus en plus grande et que près de 70% des produits biologiques consommés au Québec proviennent de l'étranger.

Les producteurs de sirop d'érable

-Considérant que malgré l'imposition d'une agence de vente et d'un contingentement, les acériculteurs doivent toujours supporter des inventaires de 60 millions de livres, un manque à gagner et un endettement qui menace leur avenir.

Les fermes familiales

-Considérant que les subventions et assurances agricoles sont de plus en plus concentrées dans les mains d'un petit nombre de producteurs alors que l'Union Européenne s'applique à redéfinir sa politique de subvention agricole pour 2007-2008 en liant l'aide publique à l'écoconditionnalité plutôt qu'au volume de production comme ici.

-Considérant la disparition accélérée des fermes, leur concentration, leur taille et leur manque de relève criant.

-Considérant que la concentration à tous les échelons de la production et de la transformation (abattoirs, semenciers, machinerie, engrais, etc.) défavorise les fermes familiales et la production artisanale et contribue à la perte de contrôle de notre agriculture et au dépeuplement des campagnes.

-Considérant que malgré l'assurance-stabilisation, le revenu des agriculteurs est en chute libre et que la gestion de l'offre, soutenue par la Régie des Marchés, est de plus en plus incapable de garantir aux agriculteurs un revenu décent, en plus d'être contestée par l'OMC et de susciter le mécontentement des agriculteurs qui réclament plus de liberté d'action.

-Considérant que l'agriculture est le moteur de plusieurs de nos régions et que sa disparition entraîne déjà l'effritement et la disparition de ces régions.

-Considérant que le nombre de fermes québécoises a diminué plus vite de 10% que dans les autres provinces du Canada depuis 20 ans. (Statistique Canada)

Autres producteurs sous gestion de l'offre

-Considérant que le modèle de gestion de l'offre, avec son cortège d'agences de vente et de contingentement dans plusieurs autres productions, tels le lapin, l'agneau, la volaille, les œufs, la forêt, suscite également beaucoup de mécontentement et semble incapable d'assurer des revenus suffisants aux fermes familiales et accélère la concentration de la production.

L'impact de l'agriculture sur l'environnement et la santé

-Considérant que l'utilisation d'engrais chimiques, de pesticides, de monocultures, de farines carnées, de stimulants de croissance, d'antibiotiques qui entraînent des risques pour l'eau, l'environnement et la santé publique sont largement répandus et de plus en plus contestés.

-Considérant que l'eau potable, les milieux humides, les cours d'eau et leur littoral, les boisés sont en grande partie compromis par des pratiques agricoles intensives.

Les ententes de libre-échange

-Considérant que, depuis l'entrée des produits agricoles dans les ententes de libre échange en 1993 et le Sommet de St-Hyacinthe en 1998, la conquête des marchés mondiaux est devenu le premier objectif de notre agriculture, au détriment de ses fonctions premières qui sont de garantir l'autosuffisance alimentaire et d'assurer la préservation des ressources et l'occupation du territoire.

-Considérant que la crise canadienne de la vache folle démontre clairement les fragilités de la mondialisation et la possibilité des États d'utiliser le contrôle des frontières comme une arme économique.

-Considérant que la mondialisation incontrôlée de l'agriculture menace l'existence d'une agriculture nationale équilibrée.

Le syndicalisme Agricole

-Considérant que le Québec est le seul endroit au monde où un monopole syndical est imposé en agriculture et que nous sommes en droit de nous demander pourquoi les agriculteurs sont les seuls à ne pas pouvoir choisir le syndicat qui les représente. Et que le régime en place ne nous a pas davantage protégés de la mondialisation, ni de la disparition, ni de la perte de revenus qu'ailleurs dans le monde.

-Considérant que les agriculteurs n'ont pas tous les mêmes besoins et que beaucoup ne sont pas d'accord avec les orientations adoptées par l'UPA, particulièrement depuis le virage de la mondialisation.

-Considérant qu'un autre syndicat agricole est en place et demande à être entendu et accrédité.

Nous, soussignés, demandons que des États généraux de l'agriculture soit convoquer pour tenter de solutionner la crise agricole, repenser les objectifs de notre agriculture et doter ainsi le Québec d'une première politique agricole officielle.

Ces états généraux devront se pencher notamment sur

1. la triple fonction sociale de l'agriculture, à savoir la sécurité alimentaire, la préservation des ressources et l'occupation du territoire.
2. les effets de la concentration de la production et de la transformation sur l'autonomie des agriculteurs, la liberté de choix des consommateurs et l'occupation du territoire.
3. le système de mise en marché contrôlée et le rôle de la Régie des

Marchés.

4. le développement de la transformation et de la mise en marché locales.
5. le mode de financement public de l'agriculture et le rôle de la Financière agricole pour garantir une rémunération convenable aux agriculteurs.
6. l'impact des pratiques de culture et d'élevage intensifs sur les ressources du milieu (eau, air, sol, boisés, écosystèmes, bassins versants, etc.)
7. Le syndicalisme agricole québécois.
8. le développement de l'agriculture biologique.
9. la demande des consommateurs pour une alimentation sécuritaire, diversifiée et enracinée dans le milieu.
10. le rôle des exportations et des ententes de libre-échange dans l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation.
11. les risques reliés à la dissémination des OGM.
12. la gestion des usages agricoles et non-agricoles dans la zone agricole par la Commission de protection du territoire agricole et les gouvernements locaux.

Responsable du dossier des États Généraux:

Benoit Girouard
Coordonnateur Union Paysanne
Bureau de Mirabel : 450-475-1119
amiral.bio@videotron.ca